

Réponse à la question écrite de madame Carla De Jonghe concernant la promotion du club de football du ROFC Stockel en Division nationale

Madame la Conseillère,

Je tiens d'abord à porter à votre connaissance que l'ensemble des services communaux - via le Service des Sports -, sont en contact permanent avec le comité du ROFC Stockel, dans le cadre d'une bonne collaboration historique. Vous avez raison de souligner que cette promotion est une récompense méritée pour le bon travail réalisé par le club phare de notre commune, ces dernières années.

S'agissant de cette promotion en Division Nationale (D3 Amateurs), officialisée tard, soit le 16 juin 2018, à l'issue de l'Assemblée générale de l'URBFSFA, je vous prie de trouver, ci-dessous, les réponses à vos questions.

Ce mercredi 27/6//2018 une réunion interservices a été organisée à la Commune afin d'avoir une vue d'ensemble des besoins et exigences impliqués par la promotion du club stockelois

Par ailleurs, à ma demande, j'ai rencontré le président du ROFC Stockel Jo Draeck à l'hôtel communal le jeudi 12 juillet 2018. Il y avait lieu, et de manière exhaustive, d'envisager l'ensemble des implications et obligations réglementaires.

Le club du ROFC Stockel a dit sa volonté de disputer durant la saison 2018-2019 son championnat à la chaussée de Stockel

En tant que Bourgmestre en charge des sports, j'ai convenu avec le club de faire une évaluation de la situation au premier semestre 2019 et dans le cas du maintien (souhaité) du ROFC Stockel en division nationale.

Seuls quelques rares matchs donneront lieu à une présence plus importante de supporters, le reste devrait être similaire à l'assistance connue en Provinciale 1.

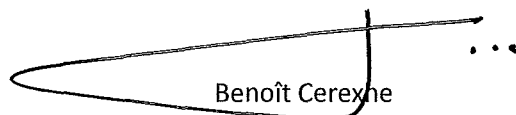
Pour garantir une parfaite sécurité, nous avons pris contact avec les services de police compétents, qui ont l'expérience de gestion de ces rencontres (White Star Woluwe dans le passé, Royal Léopold Club) au Stade Fallon.

Nous désirons apporter les éléments suivants à votre connaissance, en matières d'infrastructures, à la chaussée de Stockel

- L'URBFSFA donne deux ans à un club promu en nationale pour se conformer strictement au cahier des charges. 40 places assises, éclairage à renforcer, entrées séparées pour les supporters ;
- Le terrain est aux normes pour jouer durant la saison 2018-2019 en compétition nationale ; Il a été homologué en juin par les instances compétentes ,

- Les deux buts doivent être remplacés La commune a lancé en juin une procédure d'appel d'offres et les buts seront installés, en août 2018, avant le début de la compétition (2 septembre) :
- Les services communaux procéderont en août également à la réparation des mains courantes situées du côté de la buvette ,
- Le frais occasionnés par la montée en D 3 Amateurs sont effectivement plus importants (accueil des arbitres, frais de déplacement en bus, garantie de situation saine à donner à l'URBSFA) et le club entend y faire face Concernant l'augmentation du soutien communal apporté au club, il n'est pas d'ordre financier, comme vous le savez. Mais il va de soi que nous intensifierons nos efforts déjà conséquents en matière d'infrastructures.

Espérant avoir répondu de manière complète à vos questions, je vous prie, madame la Conseillère, d'accepter l'expression de mes sentiments les meilleurs.


Benoît Cerexne